



A GUIDA DI U PRUFESSORE

Votre classe participe à la 10ème édition de l'Assemblea di i Zitelli qui se tiendra à l'Assemblée de Corse le 2 juin 2026.

Ce document présente l'événement à travers ses différentes étapes et apporte des précisions sur le travail à effectuer en classe.

A vostra classa partecipa a la 10esima edizione di l'Assemblea di i Zitelli chì sarà organisa a l'Assemblea di Corsica u 2 di ghjugnu di u 2026.

Stu ducumentu presenta l'avvenimentu a traversu e diverse tappe è porta precisione nantu a u travagliu da fà in classa.

SOMMAIRE

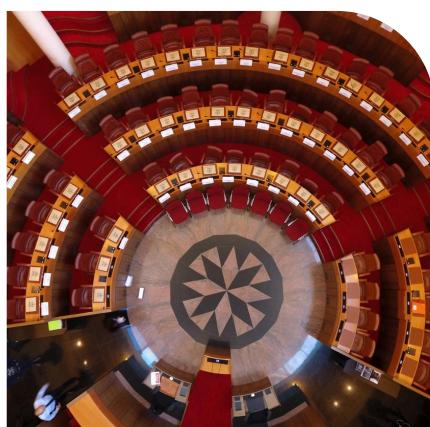
- 03 TOUT SAVOIR SUR
L'ASSEMBLEA DI I ZITELLI**
- 04 LES THÈMES DE
L'ASSEMBLEA DI I ZITELLI**
- 05 L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS
JUNIORS & LES VISITES DE
L'ASSEMBLÉE DE CORSE**
- 06 LES MISSIONS & LE PROJET
CRÉATIF**
- 07 LES QUESTIONS
INSTITUTIONNELLES**
- 08 LE PROJET DE MOTION**
- 10 LE PROJET CULTUREL & CRÉATIF**
- 11 A L'ISSUE
DU TRAVAIL EN CLASSE**
- 12 LA SESSION DE
L'ASSEMBLEA DI I ZITELLI**
- 13 LES ÉLUS RÉFÉRENTS & CONTACTS**

TOUT SAVOIR SUR L'ASSEMBLEA DI I ZITELLI

Les jeunes d'aujourd'hui, qui sont les citoyens de demain, doivent s'initier aux bases de la démocratie. La Collectivité de Corse est tout naturellement portée à s'investir dans ce sens et l'Assemblée de Corse est donc l'espace civique approprié pour cette "école de la citoyenneté" à l'échelle de la Corse.

L'Assemblea di i Zitelli, organisée par l'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif de Corse, en partenariat avec le Rectorat d'Académie, est une initiation au débat démocratique et aux responsabilités citoyennes à destination des élèves du CMI à la 5ème. À travers cette démarche, les jeunes Corses découvrent le fonctionnement de l'Assemblée de Corse et sont encouragés à réfléchir aux enjeux de la société dans laquelle ils évoluent.

LA COMPOSITION



L'Assemblea di i Zitelli se compose de 62 délégués élus en respectant le principe de la parité dans les classes retenues. Elle est présidée par la Présidente de l'Assemblée de Corse.



COMMENT CANDIDATER ?

Toutes les classes des établissements publics ou privés sous contrat, du CMI à la 5ème, peuvent se porter candidates.

Si vous souhaitez présenter la candidature de votre classe, vous pouvez télécharger le dossier sur le site www.isula.corsica/azitelli et l'adresser, après validation par le chef d'établissement, au Secrétariat général de l'Assemblée de Corse.

Chaque classe participant à l'opération aura plusieurs missions :

- 1 Élaborer une question destinée à la Présidente de l'Assemblée de Corse et une question destinée au Président du Conseil exécutif de Corse,
- 2 Élaborer un projet de motion,
- 3 Proposer un travail créatif et illustratif sur le thème choisi pour les questions orales et les motions.

LES THÈMES DE L'ASSEMBLEA DI I ZITELLI

Les questionnements mentionnés dans chacune des thématiques sont des pistes de réflexions, données à titre d'exemples, pour éventuellement faciliter le lancement des projets, mais ne constituent en aucune façon un frein à la liberté pédagogique des enseignants dans leurs classes. Les enfants disposent de toute la latitude nécessaire pour laisser libre cours à leur imagination et leurs envies.

LA VIE À L'ÉCOLE / AU COLLÈGE

Comment imaginer le découpage d'une année scolaire idéale (rentrée des classes, horaires, vacances, répartition des matières dans la semaine, etc.), les interrelations entre élèves, avec les adultes de la communauté éducative, l'égalité entre les filles et les garçons ? Quelles sont les conditions indispensables pour que tout le monde se sente bien à l'école / au collège ? Que faut-il faire pour réussir et d'ailleurs, qu'est-ce que la réussite ?

LE BIEN-ÊTRE, LE SPORT, LES LOISIRS ET LA SANTÉ

Qu'est-ce que le bien-être ? Comment y parvient-on ? Qu'est-ce qui existe déjà en Corse ? Qu'est-ce qui n'existe pas encore mais que l'on pourrait développer ? Que peut-on faire pour que tout le monde puisse pratiquer des activités ? Qu'est-ce qu'être en bonne santé ? Comment fait-on pour être en bonne santé ?

ENVIRONNEMENT ET CULTURE

Est-ce que les êtres vivants et les humains en particulier, exercent une influence sur leur environnement ? En quoi nos actions peuvent-elles protéger la planète ou la détériorer ? Que peut-on faire pour préserver notre environnement ? Qu'est-ce que la culture ? Comment fait-on pour la partager, pour que tout le monde y ait accès ? De quoi avons-nous besoin pour nous cultiver ?

LES CITOYENS EN CORSE, EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Qu'est-ce qu'un citoyen corse, de l'Europe et du monde ? L'Europe : à quoi ça sert ? Comment s'enrichit-on de nos différences ? Qu'avons-nous à offrir aux autres et que pouvons-nous recevoir des autres ?

LA CORSE QUE JE VEUX EN 2050

Quelle est la société de nos rêves ? Comment se loge-t-on, comment se nourrit-on, comment se déplace-t-on, comment communique-t-on ? Comment peut-on être heureux ?

L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS JUNIORS



Les élèves sont sélectionnés sur la base du volontariat. Dans chaque classe retenue, deux délégués sont élus en respectant la parité. Leur mandat est d'une année et n'est pas renouvelable.

L'élection des délégués juniors se fait en classe, entre la rentrée des vacances d'hiver et les vacances de printemps. La liste des délégués juniors à l'Assemblea di i Zitelli est visée par la Présidente de l'Assemblée de Corse.

Chaque délégué viendra assister à la séance de l'Assemblea di i Zitelli, accompagné par un adulte de son choix. Les enseignants participants seront les bienvenus.

Les enseignants pourront solliciter en amont les élus référents, afin qu'ils puissent venir à la rencontre des élèves au sein des établissements, sous réserve de disponibilité. Les demandes doivent être adressées Secrétariat général de l'Assemblée de Corse à l'adresse mail suivante : assembleadiizitelli@isula.corsica.

LES VISITES DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE



Durant la période des travaux pédagogiques préparatoires, il sera possible d'effectuer des visites guidées du Gran'Palazzu de la Collectivité de Corse et de l'hémicycle et ou d'assister à une séance de l'Assemblée de Corse.

Les enseignants qui le souhaitent peuvent organiser une visite de l'Assemblée de Corse avec leur classe en adressant leur demande au Secrétariat Général de l'Assemblée de Corse :

-  assembleadiizitelli@isula.corsica
-  04 95 51 66 81 ou 06 32 12 31 73
-  www.isula.corsica/assemblea www.isula.corsica/azitelli/

La Collectivité de Corse peut prendre en charge les frais de transport.

Les visites étant nombreuses, nous vous conseillons de formuler votre demande le plus tôt possible.

LES MISSIONS

Durant l'année scolaire, les classes retenues travailleront à l'élaboration de questions orales et de motions et proposeront un travail créatif et illustratif autour d'un des 5 thèmes (Des modèles de textes sont téléchargeables sur le site www.isula.corsica/azitelli). Les questions et les motions seront rédigées en langue française et en langue corse et les travaux créatifs pourront être produits dans la langue de votre choix.

01

CHOIX DU THÈME

Parmi les 5 thèmes exposés en p.4.

02

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

Élaborer une question pour la Présidente de l'Assemblée de Corse et une autre pour le Président du conseil exécutif de Corse.

03

PROJET DE MOTION

Rédiger une motion qui pourra être soumise au vote des délégués juniors.

04

PROJET CULTUREL ET CRÉATIF

Les élèves sont invités à développer des projets créatifs sur le même thème que les questions orales et les motions.

LE PROJET CRÉATIF :



Dans le cadre de cette édition, les participants travailleront sur des créations culturelles, comme l'écriture de chansons ou poèmes, une exposition, renforçant l'approche pédagogique et l'implication créative des jeunes. Ces projets seront exposés le jour de la réunion plénière de l'Assemblée di i Zitelli et ou publiés sur le site www.isula.corsica/azitelli ainsi que lors de la session suivante de l'Assemblée de Corse.

LES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES



COMMENT RÉDIGER UNE QUESTION ORALE ?

Les questions orales doivent être rédigées en corse et en français.

La question orale, posée à la Présidente de l'Assemblée de Corse ou au Président du Conseil exécutif, devra concerner un sujet d'actualité, ayant une implication dans la vie quotidienne et correspondant aux compétences de la Collectivité de Corse.

EXEMPLE :



Une question orale expose un problème et appelle une réponse précise.

Elle se termine généralement par une formule type "Que comptez-vous faire pour résoudre ce problème ?" ou "Quelles solutions ou quelles décisions seront mises en œuvre ?"

L'auteur commence par l'adresse : "Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse" ou "Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse" et se termine par la formule "Je vous remercie".

Le temps de parole consacré à la question n'excède pas deux minutes (1 min par langue).

Les questions orales déposées les années précédentes sont téléchargeables sur le site www.isula.corsica/azitelli

LE PROJET DE MOTION

COMMENT RÉDIGER UNE MOTION ?

Les motions doivent être rédigées en corse et en français.

Une motion est un texte formulé sur un sujet précis, soumis à l'Assemblée de Corse et sur lequel celle-ci doit se prononcer et voter. Ex : motion lauréate de 2019 demandant à l'Assemblée de Corse de prendre toutes les mesures nécessaires pour former à la connaissance du handicap et favoriser des actions communes pour accepter et comprendre les différences.

SONT INDIQUÉS TOUT D'ABORD :

L'auteur de la motion (« motion déposée par... »)

Son objet

LE TEXTE COMPREND DEUX PARTIES :

1.a Un préambule consacré aux éléments justifiant et fondant la demande (les «considérants»). La rédaction est évidemment variable en fonction du sujet traité mais, dans la plupart des cas, ces considérants permettent d'exposer la problématique, le contexte et la justification de la motion.

1.b La problématique générale (pas plus de deux considérants)

Exemple : CONSIDERANT l'urgence de protéger la châtaigneraie corse d'un danger imminent, l'arrivée du cynips.

1.c La situation actuelle : le contexte motivant la demande (de deux à quatre considérants)

- Exemple : CONSIDERANT qu'il n'existe aucun moyen de traitement curatif ou préventif suffisamment efficace pour ralentir la progression du cynips ou le contrôler une fois qu'il est présent.

1.d Les éléments précis de la situation locale qui justifient la motion (pas plus de deux deux considérants)

- Exemple : CONSIDERANT l'importance de notre châtaigneraie tant d'un point de vue agricole (filières castanéicole et porcine) que d'un point de vue culturel, patrimonial et environnemental (40.000 ha de châtaigniers).

02

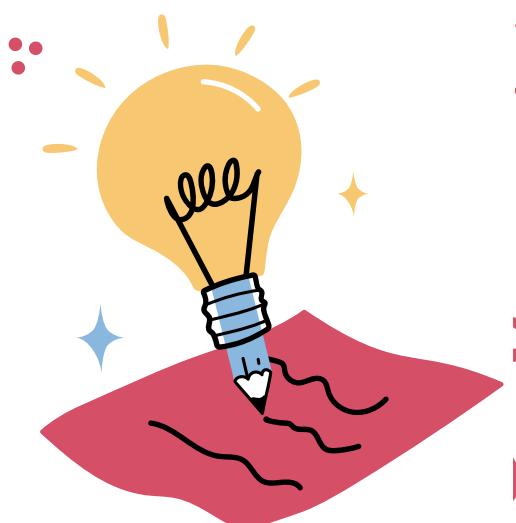
Une seconde partie dans laquelle sont énoncés les souhaits et demandes présentés par l'Assemblée aux autorités concernées (Gouvernement, Collectivités, Union européenne, autorités sportives, voire Collectivité de Corse elle-même...) exprimés par des verbes comme "demander" et "mandater".

La motion doit être formulée de façon claire et précise pour être comprise par tout le monde.

Les motions déposées les années précédentes sont téléchargeables sur le site www.isula.corsica/azitelli

LA MOTION LAURÉATE DE L'ÉDITION 2024-2025 :

Déposée par les élèves de l'école de Calinzana (CM1 et CM2) et du collège Fesch d'Aiacciu (6ème): mise en place d'un nouveau rythme scolaire au sein de l'Académie de Corse



LE PROJET CULTUREL ET CRÉATIF

Le projet créatif offre aux élèves une opportunité d'exprimer leur vision sur les thématiques proposées à travers des œuvres artistiques. Ce projet vise à encourager l'imagination des élèves tout en leur permettant de travailler en groupe sur des projets diversifiés, à choisir selon leurs envies et leur sensibilité.

L'OBJECTIF

L'objectif de ce projet est de développer, à travers des moyens artistiques, une réflexion sur les thèmes de l'Assemblea di i Zitelli. Il s'agit d'intégrer un aspect ludique et original au programme, en complément des motions et des questions orales traditionnelles. Chaque classe pourra explorer les thématiques choisies à travers différents supports créatifs.



LES SUPPORTS

CHANSON

Ecriture d'une chanson en corse ou dans une langue parlée en Europe.

POÈME

Ecriture d'un poème original qui sera déclamé par ses auteurs.

VIDEO / FILM

Réalisation d'une vidéo illustrant les idées des élèves sur la thématique choisie. Les vidéos seront mises en ligne sur le site de l'Assemblea di i Zitelli.

EXPOSITION PICTURALE OU PHOTOGRAPHIQUE

Réalisation d'un à quatre panneaux en fonction du format choisi. Format maximum : format raisin.

JOURNAL

Elaboration d'un journal présentant les réflexions et contributions des élèves sur la thématique choisie. Il pourrait être distribué et publié sur le site de l'Assemblea di i Zitelli.

LIVRE

Ecriture d'un livre traitant de la thématique choisie.

Il pourrait être distribué et publié sur le site de l'Assemblea di i Zitelli.

LES MODALITÉS ORGANISATIONNELLES

Il est impératif de garder à l'esprit les contraintes spatiales et temporelles dans le choix des supports (temps limité et espace contraint dans le bâtiment administratif).

A L'ISSUE DU TRAVAIL EN CLASSE



Pour vous aider dans la rédaction, vous pourrez également consulter les motions et questions déposées par les conseillers à l'Assemblée de Corse, accessibles en ligne sur le site isula.corsica/assemblea, rubrique "Sessione".

La transmission des textes, de votre motion et de vos questions orales devra se faire à l'aide des supports fournis dans le dossier de candidature.

Vos travaux (questions, motions et projet créatif) devront parvenir au Secrétariat général de l'Assemblée de Corse au plus tard la veille des vacances de printemps.

LA SÉLECTION DES QUESTIONS ET DES MOTIONS

La sélection prendra en compte d'une part, les critères d'équilibre géographique (Pumonte/ Cismonte, zones rurales/zones urbaines) et d'autre part, la répartition équilibrée entre le primaire et le secondaire.

Un jury sera ainsi composé de la Présidente de l'Assemblée de Corse, des élus "référents", des Conseillères exécutives concernées, de la Présidente de la Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux, de membres désignés par le Recteur d'Académie et des deux représentants des associations des maires de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse.

Il choisira in fine :

5 questions à la Présidente de l'Assemblée de Corse,

5 questions au Président du Conseil exécutif de Corse,

5 propositions de motions.



Les 5 motions retenues sont envoyées à toutes les classes participantes pour que celles-ci en débattent et donnent leur avis à leurs délégués juniors.

LA SESSION DE L'ASSEMBLEA DI I ZITELLI

L'Assemblea di i Zitelli se réunira en juin 2026 afin de délibérer sur les projets de motions, tout d'abord en commission, puis en séance publique.

Au cours de cette dernière, les questions seront posées alternativement au Président du Conseil exécutif et à la Présidente de l'Assemblée de Corse puis les délégués présenteront les motions retenues, lesquelles feront l'objet d'un vote afin d'établir le palmarès définitif.

Une partie des travaux dits "créatifs" sera exposée au Gran'Palazzu lors de la session de l'Assemblea di i Zitelli avec une présentation par les élèves. Les autres productions seront publiées sur le site de l'Assemblea di i Zitelli.

LA JOURNÉE SE DÉROULERA EN DEUX TEMPS

LE MATIN

Visite des locaux et de l'hémicycle.

Les commissions : les délégués juniors seront répartis dans les commissions présidées par les élus référents, afin de discuter des motions retenues et de proposer d'éventuelles modifications aux textes qui leur seront soumis.

L'APRES-MIDI

La Séance publique

- Les allocutions : la séance débutera par une allocution de la Présidente de l'Assemblée de Corse et du Président du Conseil exécutif de Corse,
- Les questions orales : elles seront posées alternativement à la Présidente de l'Assemblée de Corse et au Président du Conseil exécutif de Corse qui répondront,
- Les motions retenues seront présentées par leurs auteurs dans une intervention de 5 minutes (2min 30 par langue),
- Le vote : enfin, les 5 motions feront l'objet d'un vote afin d'établir le palmarès définitif.

A la suite de l'Assemblea di i Zitelli, la motion lauréate sera reprise par les élus référents et la Présidente de l'Assemblée de Corse qui la déposeront au nom de l'Assemblea di i Zitelli lors de la séance suivante de l'Assemblée de Corse. Ce texte fera alors l'objet d'une procédure d'examen identique à toute autre motion.

LA VENUE DE LA CLASSE LAURÉATE

La classe dont la motion aura recueilli le plus grand nombre de suffrages sera invitée à assister au vote de l'Assemblée de Corse sur ce texte.





ASSEMBLEA DI
iZITELLI
10 ESIMA EDIZIONE

VOS ÉLUS RÉFÉRENTS

L'Assemblée de Corse a désigné des élus "référents" qui pourront se rendre, à la demande et en fonction de leurs disponibilités, dans les établissements afin d'échanger avec les participants.

CONTACTS ET INFOS :

04.95.51.66.81 / 06 32 12 31 73

assembleadiizitelli@isula.corsica

<https://isula.corsica/azitelli>